

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER À L'UNEP ? BIENVENUE !

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES POUR REMPLIR VOTRE DOSSIER

LES CRITÈRES D'ADHÉSION

En signant ce bulletin d'adhésion à l'Unep, vous certifiez répondre aux critères d'adhésion précisés dans les statuts de l'Unep c'est-à-dire :

- Être affilié à la MSA
- Exercer une activité exclusive ou principale dans le champ d'application de la Convention Collective Nationale du paysage du 10/10/2008,
- Être à jour de vos cotisations sociales et fiscales,
- Respecter la réglementation et assurer la sécurité du personnel et des chantiers,
- Respecter le code de déontologie ci-après, ainsi que les 6 engagements de l'Unep ci-dessous qui sont à communiquer à vos clients.

LA COTISATION

Vous cotisez à l'Unep pour toutes vos entreprises, succursales, filiales, agences, entreprises de services à la personne et établissements exerçant des activités de paysage. Ce sont toutes les entités juridiques dont vous détenez au minimum 10 % du capital et dont vous assurez la gestion directe ou indirecte.

Les 6 engagements des entreprises adhérentes

1. Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers
2. Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins, à vos envies et à votre budget
3. Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons
4. Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation
5. Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions sur ces sujets
6. Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction

LE SUIVI DU DOSSIER D'ADHÉSION

Une fois votre dossier complété, nous le traitons au plus vite. Un e-mail de confirmation avec vos codes d'accès vous sera adressé sous 15 jours. Surveillez votre boîte mail ! Ces codes vous permettront d'accéder à votre espace adhérent sur www.lesentreprisesdupaysage.fr pour télécharger votre facture et votre carte professionnelle, accéder à la base documentaire et contacter votre délégation régionale pour toute question. Un courrier avec votre carte d'adhérent vous sera adressé pour vous signifier votre adhésion définitive après ratification au conseil d'administration.

DOSSIER COMPLET A RETOURNER AUPRES DE VOTRE DELEGATION REGIONALE

Unep régionale

Adresse

E-mail Téléphone

CODE DE DÉONTOLOGIE

Le présent code de déontologie fixe les règles de bonne conduite que s'engagent à respecter les entrepreneurs du paysage adhérant à l'Unep.

L'ENTREPRENEUR DU PAYSAGE ET L'UNEP

L'Entrepreneur du paysage, membre de l'Unep :

- s'interdit de détourner de leur objet les opérations de communication initiées par l'Unep au bénéfice de l'ensemble de ses membres, notamment en les mettant au service exclusif de ses intérêts particuliers, sauf cas particuliers.
- travaille dans le respect de l'exigence du client en se conformant aux règles professionnelles reconnues par la profession, et aux 6 engagements de la marque Les Entreprises du Paysage.
- respecte l'usage des règles de bonne conduite morale et commerciale valables pour la profession.
- s'interdit de dénigrer l'Unep ou de porter atteinte à son image ou à sa considération que ce soit dans l'exercice de son activité ou en dehors de celle-ci.

L'ENTREPRENEUR DU PAYSAGE ET SES PARTENAIRES

L'Entrepreneur du paysage, membre de l'Unep :

- s'abstient de tout comportement ou de toute manœuvre destinée à induire autrui en erreur de quelque manière que ce soit, dans ses rapports avec les tiers à la profession.
- s'interdit de se prévaloir de titres reconnus par l'Unep alors que lesdits titres ne lui ont pas été officiellement conférés ou lui ont été retirés.
- s'interdit de faire usage de signes ou appellations, de quelque nature que ce soit, susceptibles de prêter à confusion avec d'autres signes ou appellations reconnus par l'Unep et susceptibles d'être interprétés par les tiers comme conférant aux entreprises du paysage une qualité distinctive quelconque.

L'ENTREPRENEUR DU PAYSAGE ET LES ADHÉRENTS

L'Entrepreneur du paysage, membre de l'Unep :

- observe vis-à-vis de ses collègues les règles élémentaires de bonne conduite.
- s'interdit de se prévaloir, auprès de ses cocontractants ou de leurs prescripteurs, des mandats électifs dont il serait éventuellement titulaire au sein de l'Unep si une telle mention est de nature à influencer le jeu de la concurrence, au détriment d'un autre entrepreneur du paysage membre de l'Unep.
- La délicatesse recommande à tout membre de l'Unep qui conquiert un client qu'il sait avoir été jusqu'alors servi par un autre membre de l'Unep d'en prévenir ce dernier. Cette information pourra intervenir dès que la conquête dudit client n'est plus susceptible d'être remise en cause.

L'ENTREPRENEUR DU PAYSAGE ET LES LITIGES

- En cas de manquement par un adhérent aux règles du présent code de déontologie, le Conseil d'Administration statue dans le respect des principes du contradictoire.
- Les sanctions que peut prononcer le Conseil d'Administration sont par ordre d'importance : la réprimande, le blâme, l'exclusion de l'Unep.

Je soussigné (e) avoir pris connaissance du code de déontologie et à le respecter.

Le / /
Signature

Société / raison sociale

Adresse

CP Ville Téléphone

Dirigeant de l'entreprise (groupe)

Nom Prénom Date de naissance

Fonction Téléphone E-mail

VOTRE OU VOS ENTREPRISE(S)

Chiffre d'affaires cumulé (A)

Le chiffre d'affaires HT à renseigner est indiqué sur le feuillet n° 2052 (ligne FL) ou n°2033 (ligne 218) dans le cas du régime simplifié de la dernière liasse fiscale **de chacune de vos entreprises, à joindre à votre bulletin.**

N° Adhérent (Réservé à l'Unep)	Raison Sociale	Gérant	Chiffre d'Affaires HT
.....
.....
.....
TOTAL		

Votre cotisation

Elle est calculée sur le montant de votre dernier chiffre d'affaires HT cumulé connu, en appliquant le pourcentage de la tranche de chiffre d'affaires correspondante.

Tranche Chiffre d'affaires	Votre chiffre d'affaires cumulé	Base de calcul % du chiffre d'affaires	Plancher (HT)	Plafond (HT)	Montant de la cotisation
Inférieur à 299.999 € €	0,22 %	240,00 €	440,00 €	___,___ € (HT)
De 300.000 € à 499.999 € €	0,12 %	440,00€	600,00 €	___,___ € (HT)
De 500.000 € à 999.999 € €	0,11 %	600,00€	950,00 €	___,___ € (HT)
De 1.000.000 € à 1.999.999 € €	0,095 %	950,00€	1.700,00 €	___,___ € (HT)
De 2.000.000 € à 2.999.999 € €	0,085 %	1.700,00 €	2.100,00 €	___,___ € (HT)
De 3.000.000 € à 14.999.999 € €	0,07 %	2.100,00 €	9.000,00€	___,___ € (HT)
De 15.000.000€ à 29.999.999€ €	0,06 %	9.000,00 €	17.500,00 €	___,___ € (HT)
Supérieur à 30.000.000 € €	0,05 %	17.500,00 €		___,___ € (HT)

Mode de règlement (soumis à TVA)

Prélèvement unique

Chèque à l'ordre de l'Unep

TOTAL HT _____ €

TVA 20% _____ €

remise- 50 % _____ €

TOTAL _____ €

Vos accès aux informations

Vous recevez sur **votre adresse e-mail** les newsletters de l'Unep ainsi que les principales informations concernant votre adhésion

E-mail (pour la réception des informations destinées au dirigeant) :

Vous pouvez indiquer ci-dessous les collaborateurs de votre entreprise ayant l'accès personnel au site internet :

Nom Prénom Fonction E-mail

Nom Prénom Fonction E-mail

J'accepte que l'Unep transmette mes informations aux partenaires Services + pour bénéficier d'offres préférentielles.

En adhérant à l'Unep, je m'engage à déclarer toutes mes entreprises, filiales, agences, entreprises de services à la personne et succursales du secteur du paysage.

Réservé à l'Unep

Fait le : / /

Signature du Président de l'Unep régionale

Fait le : / /

Signature et cachet de l'entreprise

VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE

(1 fiche par entreprise)

Vos données apparaîtront sur votre carte professionnelle, celles en gras dans l'annuaire Unep ainsi que sur le site internet www.lesentreprisesdupaysage.fr

Raison sociale

Adresse de l'établissement

Téléphone **E-mail**

Fax **Site internet**

Forme juridique Capital social Date de création

Code APE N° SIRET N° MSA

Entreprise de services à la personne Oui Non Si oui, numéro de déclaration

Adhérent à une coopérative de services à la personne Accès SAP Autre :

Dirigeant(s) de l'entreprise

Statut du dirigeant Salarié Non-salarié

Diplôme(s) détenu(s) par le dirigeant et/ou son principal collaborateur

1ère année d'exercice en tant que dirigeant/gérant

Nombre de salariés (hors apprentis) **Apprenti(s) et assimilé(s) (à l'exclusion des stagiaires)**

Activités, qualifications et certifications de l'entreprise

Merci de cocher les cases correspondantes

- Aménagement de golfs ou terrains de sports
- Arrosage automatique
- Bureau d'étude interne (conception et réalisation de plans)
- Création de jardins ou espaces verts

- Bassins, piscines et jeux d'eau
- Eclairage extérieur
- Réalisation de terrasses
- VRD / Maçonnerie paysagère

Élagage et abattage

Entretien de jardins ou espaces verts

- Application phyto (préciser le n° agrément obligatoire)
- Ecopastoralisme
- Routes & autoroutes
- Utilisation de techniques alternatives au phyto

Fauchage, débroussaillage

Génie végétal* et écologique

Paysagisme d'intérieur

Pépinière

Reboisement forestier

Végétalisation des bâtiments

Installation de murs végétalisés

Végétalisation de terrasses

Végétalisation de toitures

ISO 9001 N° certification :

ISO 14001 N° certification :

OHSAS 18001 N° certification :

AFAQ 26000 N° certification :

Certification phytosanitaire N° certification :

QualiPaysage N° certification :

Autre N° certification :

* Génie Végétal (Végétalisation par semis-hydraulique, Aménagements de Génie végétal en milieux terrestres ou aquatiques, Phytotechnologie, etc.)

Autres informations à compléter pour mieux vous identifier et répondre à vos spécificités

Répartition du chiffre d'affaire par type de clientèle		Répartition du chiffre d'affaire par activité	
Particuliers	% du CA	Création	% du CA
Marchés privés hors particuliers <i>Entreprises, syndicats, copropriétés, promoteurs...</i>	% du CA	Entretien	% du CA
Marchés publics	% du CA		
Total 100 %		Total 100 %	

PIÈCES À JOINDRE POUR CHACUNE DE VOS ENTREPRISES

- Copie du feuillet n°2052 ou de la dernière liasse fiscale déposée auprès de votre centre des impôts (ou n°2033 dans le cas du régime simplifié) ; il s'agit de votre dernier Chiffre d'Affaires HT connu
- Attestation de votre inscription à la MSA
- Extrait K-Bis de moins de 3 mois
- Attestation de votre assurance responsabilité civile
- En cas de règlement par prélèvement automatique : mandat de prélèvement SEPA signé accompagné de votre RIB

Pour les entreprises concernées

- Entreprise de services à la personne : copie de l'arrêté préfectoral d'agrément simple ou récépissé de l'enregistrement de la déclaration selon votre cas
- Entreprise certifiée : copie de votre certification (9001, 14001, OHSAS 18001, ISO 26000, Certiphyto, autre.)
- Entreprise qualifiée Qualipaysage : copie de vos titres de qualification Qualipaysage

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Unep

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Unep à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Unep.
 Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
 - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
 - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
 Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
 Veuillez compléter les champs marqués *

Votre nom*
 Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse*

Les coordonnées de votre compte *
 Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

 Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier **Unep - Les Entreprises du Paysage**
 La Maison du Paysage, 60 ter rue Haxo - 75020 Paris
 Numéro et nom de la rue
 PARIS
 Code Postal Ville

Type de paiement * Paiement récurrent/ répétitif Paiement ponctuel
 Signé à *
 Lieu Date

Signature * Veuillez signer ici

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
 Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD), l'Unep-les Entreprises du Paysage accorde une grande importance à la sécurité des données. Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition à l'ensemble des données à caractère personnel que nous collectons ou traitons. Pour toute demande, adressez-nous un courriel à l'adresse suivante : secretariat@unep-fr.org